

et les comble de biens, cette main s'appesantit pour frapper, et pour punir dès cette vie, les ingrats qui n'ont pas daigné le bénir.

—ooo—

HONNEUR AU MÉRITE.

Le St. Siège vient de conférer au très-Révérend M. C. F. Cazeau, Vicaire-Général de ce diocèse un haut témoignage d'honneur. Ce prêtre distingué vient d'être nommé Prélat Domestique du St. Père; cette marque distinctive lui donne le droit au titre de Monseigneur et à celui de porter la soutane violette, le rochet, ainsi que la mantelette:

Le clergé ainsi que tous les fideles de l'Archidiocèse n'auront qu'une voix, pour proclamer que l'honneur insigne qui vient d'être accordé à ce dignitaire ecclésiastique, n'est que la juste récompense des importants services qu'il a rendu à l'église du Canada, et de son dévouement sans bornes à tout ce qui pouvait promouvoir la cause du bien.

C'est maintenant avec respect et une sincère reconnaissance que nous répéterons: " Monseigneur Cazeau."

Notre Lieutenant-Gouverneur vient aussi de recevoir de la Cour de Rome une des plus hautes marques d'honneur. Il a reçu le titre de Grand-Croix de l'ordre de St. Grégoire. Cet honneur accordé au chef de la nation Canadienne Française, rejaillit sur tous ses administrés, et doit nous démontrer l'intérêt immense que le Père commun de tous les fidèles, porte, en particulier, aux catholiques du Canada.